



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# GRANDS PRIX JEUNES DE LA LIGUE DE GOLF PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2025

## Règlement 2025

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### 1. CALENDRIER DES GRANDS PRIX JEUNES DE LA LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE 2025

		INFORMATIONS
<b>GPJ 1</b> <b>U12 BENJ</b>	Date	<b>Samedi 29 / dimanche 30 mars 2025</b>
	Lieu	<b>Golf du Prieuré (78)</b>
	Clôture inscription	Vendredi 14 mars 2025
<b>GPJ 2</b> <b>U12 BENJ</b>	Date	<b>Mercredi 23 / jeudi 24 avril 2025</b>
	Lieu	<b>Golf National (78)</b>
	Clôture inscription	Mardi 08 avril 2025
<b>GPJ 3</b>	Date	<b>Samedi 28 / dimanche 29 juin 2025</b>
	Lieu	<b>Golf d'Ozoir La Ferrière (77)</b>
	Clôture inscription	Vendredi 13 juin 2025
<b>GPJ 4</b>	Date	<b>Jeudi 28 / vendredi 29 août 2025</b>
	Lieu	<b>Golf International de Roissy (95)</b>
	Clôture inscription	Mercredi 13 août 2025
<b>GPJ 5</b> <b>U12</b>	Date	<b>Mercredi 29 / jeudi 30 octobre 2025</b>
	Lieux	<b>Golf de Saint-Cloud (92)</b>
	Clôture inscription	Mardi 14 octobre 2025
<b>GPJ</b> <b>BENJ MIN</b>	Date	<b>Mercredi 29 / jeudi 30 octobre 2025</b>
	Lieux	<b>Golf de Villarceaux (95)</b>
	Clôture inscription	Mardi 14 octobre 2025



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Grands Prix Jeunes 1 et 2 seront réservés aux joueurs et joueuses U14 (voir annexe Grand Prix Jeune 1 / 2).

#### 2.1. JOUEURS ET JOEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U16, licenciés de la ffgolf et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 €, ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.
- Les Grands Prix Jeunes 1 et 2 seront réservés aux joueurs et joueuses U14 (voir annexe Grand Prix Jeune 1 / 2).

#### 2.2. SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

Il n'y a **aucune limite d'index** pour les Grands Prix Jeunes.

#### 2.3. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs **Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons précisé dans l'annexe propre à la compétition.

Les joueurs **U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons précisé dans l'annexe propre à la compétition.

### 3. FORMULE DE JEU

**Stroke play Score Max (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours.**

#### 3.1. MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-mecum fédéral.

#### 3.2. ORGANISATION DES DÉPARTS

Les départs du 1<sup>er</sup> tour se feront par catégorie. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index.

Pour le second tour, les départs se feront également par catégorie et les tranches horaires seront identiques. Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

Les heures de départs seront établies par la Ligue et seront disponibles sur le site de la Ligue 48 H avant le début de l'épreuve : [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com)

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1<sup>er</sup> tour vers 14 h 00.

#### 3.3. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

**La reconnaissance officielle et gratuite du parcours aura lieu la veille du 1<sup>er</sup> tour de l'épreuve.**

### 4. ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur le site de la ligue Paris Île-de-France : [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com).

Vous retrouverez la date de clôture des inscriptions pour chaque Grand Prix Jeunes au début de ce règlement.

Le règlement du montant des droits d'inscriptions de 50 € se fera en ligne sur le site de ligue Paris Île-de-France par carte bleue et ceci validera l'inscription. En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent acquis à la Ligue.

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive sera en ligne 5 jours après la date limite des inscriptions sur le site de la Ligue.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### 5. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 4.1 du Vade-mecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

### 6. CLASSEMENT & PRIX

Le premier joueur en brut par catégorie sera primé, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, les joueurs seront départagés par un play-off en trou par trou.

**NB :** En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

### 7. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.**
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Il est interdit aux joueurs de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1<sup>er</sup> départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
- **Voitures :** Les voitures et autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et accompagnateurs.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter Le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

### 8. DROIT À L'IMAGE

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, responsables de club...) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

### 9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve.
- 1 arbitre de l'épreuve.

**Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.**